

*République Française***MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE**Canton de Montaigu
(85500- Vendée)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 13 Novembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le treize novembre, à 20 H 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 7 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents :	<i>Mrs RONDEAU Landry, ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, MORISSET Mary, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique</i>
Absente excusée	<i>Mme OUVRARD Elise</i>
Pouvoir	<i>Mme OUVRARD Elise à Mr PLUCHON Pierre</i>
Secrétaire de séance	<i>Mr PLUCHON Pierre</i>

N° 13-11-2023-12 – TARIFS DES DROITS DE PLACE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de revoir les tarifs pour l'occupation du domaine public par des commerçants ambulants (exemple : outillage, vaisselle, vêtements, pizzas).

Le conseil municipal décide de fixer le droit de place ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Camion de + 20 m2	20.00 €
Camion de 10 à 20 m2	10.00 €
Petit véhicule (- 10 m2)	5.00 €

Date de publication
14/11/2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU